



**REPUBLIQUE DE CHYPRE
CHAMBRE DES REPRESENTANTS**



NOTE D'INFORMATIONS PRATIQUES

**Conférence des Présidents des Commissions des affaires européennes
des Parlements du sud de l'UE
24 – 25 janvier 2014**

Date et lieu de réunion

La Conférence aura lieu à l'hôtel «Cleopatra», à Nicosie, les 24 et 25 janvier 2014.

L'adresse est 8, rue Florinis, 1065, Nicosie.

Participation

La Conférence est ouverte aux Présidents des Commissions des affaires européennes ou leurs représentants plus un membre du personnel administratif par Chambre.

Inscription des participants

Les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription et de l'envoyer au plus tard **le 7 janvier 2014** à l'adresse email international-relations@parliament.cy. Le formulaire se trouve également sur le site www.parliament.cy. Cliquer sur le titre de la Conférence affiché sur la partie gauche du site.

Inscription

Les bureaux d'inscription seront situés à l'entrée principale de l'hôtel le jour de l'arrivée, de 18h à 19h30 et, si nécessaire, le jour de la Conférence également, entre 08h00 et 08h45. Les badges d'identification, ainsi que tout autre matériel relatif à la Conférence, peuvent être obtenus à ces bureaux.

Les participants sont priés de porter leur badge d'accès tout le temps pour des raisons de sécurité et afin d'assurer leur accès aux bus navettes, aux salles de Conférence, aux réceptions et/ou autres événements prévus dans le programme.

La couleur du ruban du badge indique la catégorie du participant:

- Bleu - Délégué, parlementaire
- Rouge - Secrétaire de délégation / conseiller / personnel administratif
- Bordeaux - Personnel du Parlement hôte
- Orange - Interprètes.

Hébergement

La Chambre des Représentants a fait des réservations de groupe à forfait pour l'hôtel « Cleopatra ». La Chambre des Représentants prendra en charge l'hébergement (chambre avec petit déjeuner) pour deux nuits, pour un Membre du parlement et un membre du personnel pour chaque Chambre.

Arrivée et départ

INFORMATION IMPORTANTE: Les aéroports internationaux de Larnaka et de Pafos et les ports de Limassol et de Larnaka, tous situés dans les territoires sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre, sont les seuls points d'entrée légaux.

Les participants arrivants aux ports légaux mentionnés ci-dessus sont priés de faire leurs propres arrangements pour leur transfert de l'aéroport à leur hôtel.

Le tarif du transfert en taxi de l'aéroport de Larnaka à Nicosie est d'environ €50 et de l'aéroport de Pafos à Nicosie d'environ €120.

Transport pendant la Conférence

Les transferts relatifs aux événements prévus dans le programme seront assurés.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée en grec, anglais et français sera assurée. Les participants accompagnés par leur propre interprète sont priés d'informer le Secrétariat de la Conférence par courriel, le plus tôt possible, à l'adresse international-relations@parliament.cy et d'indiquer la demande sur le formulaire d'inscription. Veuillez noter que seules trois cabines supplémentaires seront disponibles pour les interprètes. Celles-ci seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la demande. Les délégations accompagnées d'interprète doivent remplir un formulaire d'inscription séparé et l'envoyer au Secrétariat de la Conférence.

Documents

Les documents de travail seront régulièrement mis à jour sur le site web de la Chambre des Représentants (www.parliament.cy). Les versions avec la dernière mise à jour seront remises pendant l'inscription. Les documents seront remis en anglais et en français.

Services pendant la Conférence

Une salle de travail équipée d'ordinateurs, d'accès Internet et de fax, ainsi que d'autres moyens de communication nécessaires, seront à la disposition des participants. Des connexions Wi-Fi seront également disponibles. En plus des pauses café, du café sera disponible dans la salle de Conférence.

Rencontres bilatérales

Les participants auront la possibilité d'effectuer des rencontres bilatérales. Une salle séparée a été réservée à l'hôtel à cette fin. Veuillez contacter le Secrétariat pour l'horaire.

Accueil de la presse

La Conférence sera ouverte aux médias.

Défense de fumer

Il est interdit de fumer dans tous les espaces intérieurs des hôtels et des lieux publics.

Monnaie

La monnaie de la République de Chypre est l'euro.

Météo

Le mois de janvier fait partie de la période la plus pluvieuse de l'année, bien que le soleil reste abondant. La température minimale moyenne est de 6°C et la température maximale est de 15°C.

Secrétariat de la Conférence

Mme Evie Hadjiyianni, Directrice du Service des Relations internationales

Tél: +357 22 407310 / 304 / 321

Fax: +357 22 668611

E-mail: international-relations@parliament.cy

Mme Hara Parla, Attachée supérieure d'administration du Service des Relations Internationales

Tél: +357 22 407319/ 310/ 321

Fax: +357 22 668611

E-mail: international-relations@parliament.cy